Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 059-215900903-20261015-26_4_15-DE

DEPARTEMENT DU NORD
COMMUNE DE BONDUES

ville de bondues

Extrait du Registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

Le jeudi 15 octobre 2026 à 19 h 45, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 9 octobre 2026 - Nombre de membres en exercice : 29

Présents : M. Martin LEPOUTRE, Maire, M. Didier DUPE, Mme Emilie DECARNE, M. Pierre DELZENNE, Mme Anusha BENOIT, M. John EVLARD, Mme Mathilde DESNOULEZ, M. Antoine SENLIS, Mme Camille BOURDON, Adjoints au Maire, Mmes Micheline DEPOORTER-COEMAN, Isabelle D'HERBIGNY, MM. Laurent GHEYSENS, Anthony ROCHER, Gaël MARTIGNY, Pierre GANGLOFF, Mme Aurélie DESQUENNE, MM. David TOILLON, Louis MAHIEU, Mme Fanny MIELLET, M. Alexandre SAUVAGE, Mmes Noémie D'HALLUIN, Laurine DELARGE-DENIS, MM. Christian HERREMAN, Jérôme FISMAN, Jean-Michel HOVART conseillers municipaux

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Emmanuelle TRENTESAUX (à Mme Camille BOURDON), Mme Francine VANCAEYZEELE (à M. Christian HERREMAN), M. Yves PAUL (à M. Jean-Michel HOVART)

Absente excusée : Mme Valérie ROBIN

N° 26-4-15

Voirie

Dénomination de voie

Modificatif

Rapport de Monsieur Antoine SENLIS,
Adjoint au Maire

Par délibération n°26-2-11 du 8 avril 2026, le Conseil Municipal avait prévu la dénomination d'une voie nouvelle « allée du Point du Jour » sur le site du Cabu appartenant à la SAS SOGEPROM, afin de desservir l'ensemble des lots de l'opération.

Afin de ne pas modifier l'adressage de 3 riverains référencés sur l'ancien « Chemin du Cabu », dont le tracé est voué à disparaitre au profit d'une nouvelle voie, la commune a préféré conserver l'ancienne dénomination et l'étendre sur l'intégralité de la voie traversant l'opération.

Il vous est proposé de conserver la dénomination ci-dessous sur l'ensemble de la voirie :

« Chemin du Cabu »

Cette dénomination sera matérialisée au moyen de plaques de rue.

Travaux Préparatoires
Commission Générale du 1er octobre 2026

Vote à l'unanimité

Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire

MAIRIE DE BONDUES (NORD)

Laurine DELARGE-DENIS
Conseillère Municipale
Secrétaire de séance